



# Assemblée Générale Annuelle

## Vie des Clubs et des OD

### « Evolutions des théories N4 et MF1 »

Gregory POIRIER, Président de la CTN FFESSM

*Annecy*



# Réforme de la théorie du GP / N4





## Origine du projet

- Nb certifications GP/N4 baisse régulièrement depuis plusieurs années
  - 447 diplômes GP cette année (-15% par rapport N-1, 38% par rapport à N-2)
- Une des causes identifiées : niveau élevé des épreuves théoriques qui pourrait décourager les futurs candidats
- La FFESSM évolue dans un contexte concurrentiel (ANMP, FSGT)
  - Niveau des épreuves théoriques perçu comme plus facile (à tort ou à raison)
- Le CDN a chargé la CTN d'aménager le contenu de formation théorique du GPN4 pour le recentrer sur ses besoins opérationnels et ses prérogatives
  - Le N4 n'est plus capacitaire pour se concentrer sur sa fonction de guide



## Réforme de la théorie du GP/N4

Sur la mandature précédente, premier groupe de travail sur le sujet.

- Création d'un module capacitaire au MF1 qui reporte une partie du contenu théorique du GPN4 sur le MF1
- Cette orientation politique a été validée en CDN le 19 juin 2022.
- Travail non terminé => priorité aux travaux BEPPA, FFM et modularisation MF2

Fin 2024, création d'un nouveau de travail pour continuer ce travail :

- Laurent MARCOUX IN, vice-président CTN et CTR Grand Est (pilote)
- Grégory POIRIER IN, Président CTN
- Arnaud ZARAGOZA, IN, vice-président CTN, CTR Corse
- Anne-Solange DESSERTINE IN, vice-présidente CTN
- Jean-Pierre MONTSENY IN, référent national plongée tek et recycleur CTN
- Hervé BECQUET, IN, président CTR Centre Val de Loire



# Méthode

- Rédaction d'un document regroupant les contenus des 4 grandes matières de théorie, du PA12 au MF2.
- But = vérifier que :
  - les connaissances transférées du GP/N4 au MF1 sont enseignées dans les niveaux inférieurs
  - la répartition des connaissances reste cohérente entre les niveaux
  - et supprimer certaines thématiques obsolètes.



## Calendrier

- Présentation à la CTN de mai 2025
- Avis des CTR : synthèse des avis des collèges régionaux et du collège national avec retour au 31 aout
- Modifications du document initial en fonction des retours
- Discussions et adoption en CTN de septembre 2025
- Adoption par le CDN d'octobre 2025
- Mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2026
- Publication du CF du BEPPA prochainement
- Publication de tous les CF actualisés d'ici début janvier 2026



## Remarques

- Objectif : se recentrer sur les besoins opérationnels et les prérogatives du niveau IV/GP... mais peu de perte de connaissances.
  - théorie GPN4 redistribuée entre N3 et MF1
- Contenus théoriques N4, MF1 et MF2 peuvent sembler allégés mais l'évaluation permet de vérifier l'acquisition de tous les éléments cités dans les niveaux inférieurs
  - Seules les nouvelles acquisitions de connaissances figurent au niveau concerné
- La décompression a été fortement modifiée car utilisation croissante d'ordinateurs « Tek » à partir du niveau 2.



# Principales modifications par matière

Thèmes	Connaissances	Évaluation
Flottabilité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notions de densité et de masse volumique.</li> <li>Notions de poids apparent, de poids réel et de poussée d'Archimète, lestage des plongeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes simples et en rapport avec la pratique : lestage des plongeurs.</li> </ul>
Compressibilité des gaz.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation des plongeurs en surface et en immersion, conséquences pratiques.</li> <li>Influence de la densité des gaz respirés.</li> <li>Influence de la température sur la pression des blocs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se limiter à des problèmes dont les données chiffrées sont simples.</li> </ul>
Pressions partielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limites de toxicité de l'oxygène et de l'azote en fonction de la profondeur.</li> <li>Gonflage des blocs à l'air</li> <li>Les mélanges autres que l'air n'ont pas à être traités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se limiter à des problèmes dont les données chiffrées sont simples.</li> </ul>
Optique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description et conséquences pour le plongeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>de l'absorption des couleurs en fonction de la profondeur,</li> <li>de la réflexion et de la réfraction des rayons lumineux dans l'eau en plongée diurne et nocturne,</li> <li>du rétrécissement du champ de vision en immersion : conséquences.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de calculs ni d'utilisation de formules trigonométriques.</li> <li>Les explications peuvent être illustrées par des situations en lien avec l'activité d'encadrant.</li> </ul>
Activité de directeur de plongée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notion théoriques d'organisation de plongées</li> <li>Organisation de plongées particulières : jeunes plongeurs, plongées de nuit, dérivantes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de cas pratiques</li> </ul>
Acoustique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description et conséquences pour le plongeur des différences des vitesses de propagation du son dans l'air et dans l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les explications peuvent être illustrées par des calculs simples.</li> </ul>

MF1

Suppression du contenu : transposé sur le MF1



## Aspects théoriques de l'activité

- Matière qui subit le plus de changements
- Suppression de cette matière au GPN4 avec transfert de la majorité des items sur le MF1
- Suppression d'items « dépassés » : ex: problème de relevage au GPN4

## Anatomie Physiologie

- Au GP : contenu recentré sur les connaissances nécessaires pour :
  - comprendre la désaturation et encadrer en plongée profonde
- Certains thèmes déjà vus sont recentrés sur la fonction de GP :
  - oreilles, froid, etc.
- Entrainement physique redescendu du MF2 au MF1 (de façon simplifiée):
  - le MF1 peut entraîner des plongeurs et des GPN4
  - ce thème figure également au diplôme d'état (conservation des équivalences)



## Cadre réglementaire

- Peu de changements :
  - Introduction du REX, de l'honorabilité et signalement des violences dans les niveaux de cadres (contrat de délégation avec l'état)
  - Information sur le carnet de plongée numérique dès le N1
  - Connaissance de la fédération développée dès les premiers niveaux

## Décompression ou plutôt Désaturation

- Actualisation à tous les niveaux, dictée par l'évolution du matériel :
  - utilisation croissante d'ordinateurs avec GF parfois dès le N2
  - souvent sans lecture du mode d'emploi !
- Enseignement des tables :
  - conservé jusqu'au N2 dans un but pédagogique et illustratif,
  - disparait des niveaux supérieurs, car plus personne ne plonge avec.
- Quelques nouveautés (qui n'en sont pas vraiment...) :  
ex : facteur Q appelé aussi PRT index -  $Q = P \times \sqrt{T}$



# Module théorique MF1

Thèmes	Connaissances	Évaluation
Flottabilité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notions de densité et de masse volumique.</li> <li>Notions de poids apparent, de poids réel et de poussée d'Archimète, lestage des plongeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes simples et en rapport avec la pratique : lestage des plongeurs.</li> </ul>
Compressibilité des gaz.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation des plongeurs en surface et en immersion, conséquences pratiques.</li> <li>Influence de la densité des gaz respirés.</li> <li>Influence de la température sur la pression des blocs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se limiter à des problèmes dont les données chiffrées sont simples.</li> </ul>
Pressions partielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limites de toxicité de l'oxygène et de l'azote en fonction de la profondeur.</li> <li>Gonflage des blocs à l'air</li> <li>Les mélanges autres que l'air n'ont pas à être traités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se limiter à des problèmes dont les données chiffrées sont simples.</li> </ul>
Optique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description et conséquences pour le plongeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>de l'absorption des couleurs en fonction de la profondeur,</li> <li>de la réflexion et de la réfraction des rayons lumineux dans l'eau en plongée diurne et nocturne,</li> <li>du rétrécissement du champ de vision en immersion : conséquences.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de calculs ni d'utilisation de formules trigonométriques.</li> <li>Les explications peuvent être illustrées par des situations en lien avec l'activité d'encadrant.</li> </ul>
Activité de directeur de plongée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notion théoriques d'organisation de plongées</li> <li>Organisation de plongées particulières : jeunes plongeurs, plongées de nuit, dérivantes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de cas pratiques</li> </ul>
Acoustique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description et conséquences pour le plongeur des différences des vitesses de propagation du son dans l'air et dans l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les explications peuvent être illustrées par des calculs simples.</li> </ul>

MF1

Suppression du contenu : transposé sur le MF1



## Positionnement dans le cursus

- Valider le module théorique avant d'entrer en stage final MF1.
- Ce module devient un prérequis à l'inscription au stage final.
- Avantages de ce positionnement :
  - apprentissage progressif
  - souplesse : chaque CTR peut placer la validation quand elle le souhaite



# Organisation

- Par CTR avec possibilité de déléguer à une CTD
- Validation réalisée par un MF2 ou un FFM désigné par la CTR
- Module enseigné sous la responsabilité d'un ou plusieurs MF2 ou FFM désignés par la CTR
- Validation exigée lors de l'inscription en stage final MF1 (attestation)
- Durée de validité de 4 ans
- Les personnes ayant passé le GPN4 avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 :
  - sont dispensées de l'obligation de valider ce module
  - mais passeront l'épreuve de règlementation à l'examen du MF1
- Les personnes ayant passé le GPN4 après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 :
  - Doivent valider le module
  - mais ne repasseront pas l'épreuve de règlementation à l'examen du MF1



**Merci pour votre attention.**

